

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0017046

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1494

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENKADNIIR MOSTAPHA

Date de naissance : 03-06-1954

Adresse : 19 RUE DAAIBAK ETG 2 NC 6

BENJADIA - CASA 20120

Tél. : 06.33.32.33.63 Total des frais engagés : 1328,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. D. EL AMRAOUI
Psychiatre
Psychothérapeute
39, Bd. Rahal El Meskini - Casa
Tél: 05 22 30 66 62

Date de consultation : 21/11/23

Nom et prénom du malade :

Age : 59

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Troubles nerveux

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : SV

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 21/11/2024

Signature de l'adhérent(e) : M. Ben Kadmir

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/11/23	C3	300,0		DR. D. EL AMRAOUI Psychiatre Psychotherapeute Casa 39, Bd Rabbah El Meskini, Casablanca Tél. 05 22 31 47 17

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NOUVELLE A. BOUZELUBAA 16, Bd de la Liberté - Casablanca Tél. 05 22 31 47 17	21.11.23	1028,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8 and letters A, B, D				

Dr Driss El Amraoui
Psychiatre
Ancien Assistant Spécialiste
des Hôpitaux de France (Paris)
Tél. : 05 22 30 66 62

الدكتور ادريس العماراوي
إختصاصي في الأمراض النفسية والعصبية
طبيب إختصاصي مساعد سابقً بمستشفيات
فرنسا (باريس)
الهاتف : 05 22 30 66 62

Casablanca, le

21/11/2023

الدار البيضاء، في

M^r Ben Kadmin

Noctapha.

2/2/24
23,03/80

10/23

31/12/24 22/11/23 4/12/23 15/12/23
22/11/24 28/10/23 28/5/23 28/5/23
22/11/24 28/10/23 28/5/23 28/5/23
28/3/24 28/10/23 28/5/23 28/5/23
21/12/24 28/10/23 28/5/23 34,7%
10/12/23 28/10/23 28/5/23 31/12/24
21/12/24 28/10/23 28/5/23 28/11/24

August 30

1 210

Traitements pour :

39، شارع رحال المسكيني - الطابق 4، شقة 8 (مصعب) - الدار البيضاء أنفا

39, Bd. Rahal El Meskini, Apt N° 8 - 4^{ème} étage (Ascenseur)) - Casa - Anfa

PPV: 34DH70
PER: 11/26
LOT: M3853

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
LOT: 23E004
PER: 07/2027
P.P.V: 56DH60

6 118000 061465

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V: 56DH60
LOT: 23E004
PER: 07/2027

6 118000 061465

PPV: 129DH00
PER: 10/25
LOT: M3467-1

PPV: 129DH00
PER: 08/25
LOT: M2701

PPV: 129DH00
PER: 08/25
LOT: M2701

PPV: 129DH00
PER: 10/25
LOT: M3464

TRE-ZEN® 20mg
Chlorhydrate de paroxétine

30 comprimés
pelliculés sécables

6 118000 041467

TRE-ZEN® 20mg
Chlorhydrate de paroxétine

30 comprimés
pelliculés sécables

6 118000 041467

TRE-ZEN® 20mg
Chlorhydrate de paroxétine

30 comprimés
pelliculés sécables

6 118000 041467

TRE-ZEN® 20mg
Chlorhydrate de paroxétine

30 comprimés
pelliculés sécables

6 118000 041467

PPV: 34DH70
PER: 09/26
LOT: M2952

PPV: 34DH70
PER: 11/26
LOT: M3853

PPV: 34DH70
PER: 09/26
LOT: M2952

PPV: 34DH70
PER: 09/26
LOT: M2952

Librax® 51,25 mg
30 comprimés dragéifiés
6 118000 280019
LOT: 23E003 PER: 10/2026
PPV: 21.00 DH

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V: 56DH60
LOT: 23E003
PER: 07/2027

6 118000 061465

PPV: 34DH70
PER: 07/26
LOT: M2386